

LIGNE DU TEMPS DE MA DEMANDE D'AIDE AU CPAS



VISITE A DOMICILE
ENQUETE SOCIALE
REDACTION DU RAPPORT SOCIAL



Entretien avec l'assistant social

présentation de mon dossier au comité
Décision du comité

notification (lettre que je reçois m'informant
de la décision prise par le comité)

délai durant lequel je peux introduire un recours
contre la décision du CPAS au tribunal du travail